

Zeitschrift: Orion : Zeitschrift der Schweizerischen Astronomischen Gesellschaft
Herausgeber: Schweizerische Astronomische Gesellschaft
Band: 47 (1989)
Heft: 234

Artikel: Les répertoires astronomiques IDAAS et IDPAI
Autor: Heck, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-899061>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les répertoires Astronomiques IDAAS et IDPAI

ANDRÉ HECK

Par le passé, les lecteurs d'Orion ont eu l'occasion de trouver dans les pages de leur revue des critiques bibliographiques relatives aux répertoires astronomiques IDAAS et IDPAI. A la suite de la parution récente de l'édition 1989 de l'IDPAI, la rédaction d'Orion m'a sollicité pour une présentation un peu plus détaillée du travail requis par la préparation de tels ouvrages.

C'est bien volontiers que je décrirai ici les grandes lignes de ces compilations dont les premières éditions furent publiées en collaboration avec Jean Manfroid de l'Institut d'Astrophysique de l'Université de Liège (Belgique).

Que signifient IDAAS et IDPAI?

Effectivement, la première question qui peut venir à l'esprit est l'origine de ces sigles un peu biscornus. Ils sont tous deux dérivés des appellations anglaises des ouvrages: IDAAS signifie **International Directory of Astronomical Associations and Societies** [1] ou, en français, Répertoire International des Associations et Sociétés Astronomiques; IDPAI, quant à lui, est l'acronyme de **International Directory of Professional Astronomical Institutions** ou, en français, **Répertoire International des Institutions Astronomiques Professionnelles**.

L'IDAAS a vu le jour pour la première fois en 1978 et sa huitième édition est en préparation. L'IDPAI est plus récent: la première édition parut en 1986 (millésime ,1987') et la seconde vient de sortir de presse (millésime ,1989').

Depuis 1977, époque à laquelle le premier rassemblement des données débuta et qu'aucun document de ce type n'existait, ces différents ouvrages ont bénéficié réciproquement de l'expérience acquise graduellement avec chacun d'entre eux, notamment dans le développement progressif des techniques de collecte de données et des logiciels informatiques utilisés pour leur traitement.

Si la philosophie originale de ces répertoires était de fournir ces informations que l'on cherche toujours à avoir sous la main, ils se sont aussi révélés être au fil du temps, non seulement de très valables auxiliaires pour améliorer les relations nationales et internationales en astronomie professionnelle et d'amateur, mais également des outils efficaces permettant aux astronomes amateurs, au grand public et aux organismes officiels de contacter aisément les organisations astronomiques lorsqu'ils le nécessitent.

Des institutions professionnelles et des organismes publics ont par ailleurs souligné l'utilité des IDAAS pour la promotion de la vulgarisation de l'astronomie et pour l'intensification des collaborations entre les astronomes professionnels et les amateurs.

Une indication supplémentaire du succès, de la qualité et de la nécessité de ces compilations est à voir dans l'apparition ultérieure sur le marché d'ouvrages analogues qui se sont inspirés des méthodes de travail utilisées pour l'IDAAS et l'IDPAI. C'est certainement un grand honneur pour ceux-ci d'avoir ainsi établi des standards pour la publication de répertoires astronomiques.

Un travail de bénédictins modernes

Compiler un répertoire de référence réelle est une toute autre entreprise que de reproduire et de distribuer avec des commentaires plus ou moins impressionnants des informations collectées sans discrimination auprès de toutes les sources accessibles, y compris parfois des publications similaires disponibles sur le marché...au risque d'éventuelles violations de copyright.

Les techniques professionnelles de construction de fichiers ne peuvent éviter le long travail ingrat, peu visible et extrêmement minutieux qui est indispensable à la compilation d'un répertoire de valeur. La définition d'un questionnaire adapté et ciblé, l'homogénéisation des données collectées, la réduction maximale des biais de retour, l'assurance de la complétion des entrées les plus importantes sont autant de points qui doivent être satisfaits, souvent à l'aide des moyens de communication les plus modernes comme, actuellement, le courrier électronique et les réseaux de transmission de données.

Les informations fournies par les intéressés eux-mêmes ne sont pas toujours fiables, particulièrement dans le cas de l'IDAAS. Certains groupes ont par exemple tendance à augmenter exagérément leur importance. Les groupes «fantômes» doivent être détectés. Il faut aussi savoir élaguer le bois mort et les branches folles. Ainsi, si de nombreuses nouvelles associations font leur entrée dans chaque nouvelle édition de ce répertoire, un certain nombre d'autres apparaissant dans les éditions antérieures en sont exclues parce qu'elles n'ont plus donné signe de vie (notamment en ne répondant pas aux questionnaires et rappels) ou parce qu'il est apparu qu'elles n'offraient pas toutes les garanties de sérieux souhaitées.

Last, but not least, il est capital de tenir compte des différences nationales. Les standards, conventions, habitudes, canaux de publication et de financement, etc. varient de pays en pays. Faut-il par ailleurs ajouter que ce qui touche l'astronomie professionnelle ne peut être traité que par des astronomes professionnels pour des raisons évidentes de compétence et de meilleure connaissance des réalités de leur corporation?

Que trouve-t-on dans l'IDAAS et l'IDPAI?

L'IDAAS rassemble toutes les données pratiques disponibles sur les associations, sociétés, groupes et clubs d'astronomes professionnels et/ou d'amateurs, ainsi que sur des associations et sociétés parentes.

Sont également inclus les observatoires publics et planétariums, de même que diverses entrées d'intérêt général: éditeurs, fabricants, négociants, organisations adhérentes à l'UAI [2], producteurs de logiciels, revues, services bibliographiques, etc.

Quant à l'IDPAI, il rassemble toutes les données pratiques disponibles sur les institutions et observatoires astronomiques professionnels, ainsi que sur les organisations, universités, départements, groupes ou compagnies employant des astronomes professionnels ou des chercheurs en astronomie. Des entrées d'intérêt général (académies, associations professionnelles, éditeurs, fabricants, négociants, organisations

adhérentes à l'UAI, organismes de tutelle, producteurs de logiciels, revues, services bibliographiques, etc.) sont également incluses.

Un certain recouvrement, surtout au niveau des entrées d'intérêt général, existe donc entre les deux publications. Dans chacune d'entre elles, l'information est donnée de façon non codée pour un emploi facile et immédiat. Pour chaque entrée sont fournies toutes les données pratiques disponibles: adresses urbaine, postale et de courrier électronique; numéros de téléphone, de télex et de télécopie; année de fondation; nombre de membres ou d'astronomes du staff; activités principales; titres, fréquences de publication et numéros ISSN des périodiques produits; noms et coordonnées géographiques des sites observationnels; noms des planétariums; prix et distinctions décernées, etc.

Les entrées sont classées par ordre alphabétique dans chaque pays [3]. A la fin de l'ouvrage, un index exhaustif les repère non seulement par leurs différentes dénominations et sigles, mais aussi selon leur situation géographique et les termes les plus importants de leurs intitulés. Des sous-index relatifs aux académies, distinctions, éditeurs, fabricants, négociants, numéros ISSN, observatoires, organismes de tutelle, organisations adhérentes à l'UAI, producteurs de logiciels, revues, services bibliographiques, etc. sont également fournis. Ces index sont les véritables clés de toute recherche d'information dans les répertoires.

Des statistiques sur le contenu de l'ouvrage (nombre d'entrées par pays, nombre de membres, dates de fondation), ainsi qu'une liste de codes nationaux de téléphone et de télex viennent compléter les répertoires.

Les Tables 1 et 2 illustrent la progression du volume des données dans les éditions successives des répertoires. La ligne relative à l'édition 1989 non encore parue de l'IDAAS est une projection à la date de rédaction de ces lignes sur base de l'information déjà disponible dans les fichiers.

Table 1

Statistique des éditions successives de l'IDAAS

| Edition | Nombre de pays | Nombre d'entrées | Nombre de pages |
|---------|----------------|------------------|-----------------|
| 1978 | 27 | ≈ 600 | 110 |
| 1979 | 56 | > 1200 | 228 |
| 1981 | 51 | > 1100 | 300 |
| 1982 | 54 | > 1200 | 304 |
| 1984 | 56 | > 1200 | 278 |
| 1986 | 58 | > 1100 | 266 |
| 1988 | 64 | > 1700 | 522 |
| 1989 | 80 | > 2800 | > 600 |

Table 2

Statistique des éditions successives de l'IDPAI

| Edition | Nombre de pays | Nombre d'entrées | Nombre de pages |
|---------|----------------|------------------|-----------------|
| 1987 | 68 | > 1500 | 280 |
| 1989 | 80 | > 2700 | 498 |

Le profil des répertoires évolua au cours du temps pour ce qui concerne le type d'entrées qui y furent publiées. L'information obtenue au niveau des entrées individuelles fut aussi de plus en plus complète. Ainsi l'IDAAS passa-t-il progressivement d'un horizon purement associatif vers un panorama plus large englobant notamment les observatoires publics, les planétariums et des adresses d'intérêt général.

Les questionnaires continrent de plus en plus de questions, axées vers une information plus détaillée, comme par exemple celle relative aux différents moyens de communication: le courrier électronique était inconnu lors de la compilation des premières éditions!

D'indispensables collaborations

Surtout dans la perspective d'un répertoire comme l'IDAAS, l'utilisation de questionnaires multilingues est d'importance. Six langues différentes sont utilisées, mettant ainsi les questionnaires au diapason des principales langues parlées par les astronomes amateurs de par le monde. Cette procédure implique la nécessité d'un certain nombre de collaborations internationales qui sont autant de relais garantissant la meilleure transmission possible de l'information dans les deux sens et permettant un pistage efficace des adresses continuellement changeantes des organisations d'amateurs.

Pour l'un et l'autre types de répertoires, le support reçu fut enthousiaste dès le départ. De très nombreuses lettres d'encouragements incitèrent à poursuivre le travail entrepris. Diverses personnes, associations ou institutions proposèrent spontanément leur assistance, aidant notamment à assurer la mise à jour des fichiers généraux, non seulement pour les entrées les concernant directement, mais parfois sur celles relatives à des régions, voire des pays entiers.

Voici à titre d'exemple les remerciements apparaissant dans la préface de l'IDAAS 1988:

«C'est un très agréable devoir que d'exprimer ici notre gratitude aux milliers de personnes qui nous ont aidés à rassembler et à mettre à jour les données présentées dans les pages suivantes. Nous tenons à remercier plus particulièrement:

- l'Astronomical League, Etats-Unis,
- la Liga Ibero-Americana de Astronomía, Venezuela,
- la Schweizerische Astronomische Gesellschaft, Suisse,
- la Société Astronomique de France, France,
- la Stichting De Koepel, Pays-Bas,
- la Tähtitieteellinen Yhdistys URSA, Finlande,
- le Volkssternwarte Bonn, République Fédérale d'Allemagne».

L'IDPAI a bénéficié de l'assistance de l'Union Astronomique Internationale, de l'American Astronomical Society, de l'Astronomische Gesellschaft et de la Société Française des Spécialistes d'Astronomie.

L'IDAAS 1988 et l'IDPAI 1989^{4, 5 1/2}

Ces deux répertoires sont les versions actuellement disponibles au coût de production de 160 francs français (FF) ou 32 dollars américains (\$), port inclus. Un supplément de 10% est à ajouter pour un envoi par poste aérienne. Les commandes sont à adresser à:

Dr. A. Heck
 Répertoires Astronomiques
 Observatoire Astronomique
 11 rue de l'Université
 F- 67000 Strasbourg
 France.

Le prépayement étant requis, ces commandes doivent être accompagnées d'un chèque ou d'un ordre de paiement international à l'ordre de «M. l'Agent Comptable - Université de Strasbourg I - Compté de l'Observatoire».

Idéales pour des mailings astronomiques, des étiquettes autocollantes reprenant les adresses contenues dans les fichiers généraux de l'IDAAS et de l'IDPAI (maintenus à jour en permanence) sont aussi disponibles.

Les noms de pays peuvent être imprimés en différentes langues. Une sélection de pays est également possible. Les informations détaillées peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessus.

En conclusion

Les motivations initiales à la base de ces travaux de compilation de répertoires astronomiques se sont enrichies au cours du temps. Les nombreux encouragements et témoignages reçus ont poussé à aller de l'avant et à élargir le champ des répertoires. Ils ont également confirmé l'utilité réelle de ces ouvrages pour la communauté astronomique au sens large, outre les aspects documentaires et historiques intrinsèques offerts par ceux-ci.

Notes

¹ A noter que les premières éditions parurent sous le titre **International Directory of Amateur Astronomical Societies**

(Répertoire International des Sociétés Astronomiques d'Amateurs). Le titre fut généralisé sous sa forme actuelle respectant le sigle IDAAS à partir l'édition de 1986 de façon à tenir compte de l'inclusion d'associations, clubs ou sociétés exclusivement ou à fortes composantes professionnelles.

- ² Union Astronomique Internationale.
- ³ Pour les Etats-Unis, les entrées ont été ventilées par Etat.
- ⁴ A. HECK & J. MANFROID, International directory of astronomical associations and societies 1988 - Répertoire international d'associations et de sociétés astronomiques 1988, Publication Spéciale du C.D.S. no. 10 (1987) vi + 516 p.
- ⁵ A. HECK, International directory of professional astronomical institutions 1989 - Répertoire international des institutions astronomiques professionnelles 1989, Publication Spéciale du C.D.S. no. 12 (1988) vi + 492 p.

Adresse de l'auteur:

ANDRÉ HECK, Observatoire Astronomique,
rue de l'Université 11, F- 67000 Strasbourg

Totale Mondfinsternis

H. DUTLER

Der Wecker schrillt um drei
(In Wirklichkeit erst zwei!)
Die Frau, erschreckt, will wissen
weshalb sie aus dem Schlaf gerissen?
Ich erkläre brav
- im Kopf noch selber Schlaf -:
«Mondfinsternis ist heute»,
und denk an all die Leute,
die wohl wie ich jetzt hoffen,
der Himmel sei offen.
Doch nachts war ein Gewitter,
der Wetterb'richt auch «schitter».
Als ich nach draussen trete
verjagts mir fast die Nähte!
Von Osten bis nach Westen
alles mit Wolken, festen
und schwarzen überzogen
nur im Südwesten für Sekunden
Luna erscheint und-
ist erneut verschwunden.

Nun rieselt auch noch Regen.
Dem Bauersmann oft Segen,
ist er dem Astronomenamateur
weit eher ein Malheur.
Die Zeit vergeht zu schnell:
Bald wird es nun schon hell.
Vergebens, ach, zum Gugger
wartet der Sternligucker
auf seine Sensationen.
Könnt denn Ihr Astronomen
beim Planen der Ereignisse
wie Konjunktionen, Finsternisse
und Elongationen allen
nicht darauf achten, dass diese nur auf
Schönwettertage fallen?

HANS DUTLER, Weiermattstr. 68, CH-3027 Bern